

# Patrimoine et Environnement de Varengeville sur Mer

Association loi de 1901

Siège Social : 37 route de l'Eglise 76119 VARENGEVILLE-SUR-MER

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 AOÛT 2020 RAPPORT-MORAL ET FINANCIER

Chaleureux remerciements à Marie-Claire VALTZ de nous accueillir à nouveau au Musée Michel CIRY

Voici résumées ci-dessous les différentes actions réalisées par l'association entre août 2019 et juillet 2020 :

### FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Pour mémoire, les statuts prévoient que les mandats d'administrateurs ont une durée de 3 ans et qu'ils sont renouvelables par tiers tous les ans.

La situation des mandats est la suivante :

Mandats soumis à réélection lors de la présente assemblée générale

Michèle Anagnostides qui se représente

Martine Berquier qui se représente

Marie Claire Blanckaert qui se représente

Yves Chevallier qui ne se représente pas

Jean-Guy Tixier qui ne se représente pas

Mandats soumis à réélection lors de l'assemblée générale d'août 2021

Marie Christine Guérard

Guy Mathieu

Corinne Vasse

Jacques Remy

Marie-Christine Hugot

Marc Delafontaine

Mandats soumis à réélection lors de l'assemblée générale d'août 2022

Jean Philippe Passot

Hubert Van Eslande

Hubert Kirchner

Monique Labbé

Béatrice Bertin qui démissionne

Le conseil d'administration du 22 septembre 2019 a élu le bureau :

- Présidente : Marie-Christine Guérard
- Vice-Président : Hubert Kirchner
- Trésorière : Michèle Anagnostides
- Secrétaire : Corinne Vasse
- Secrétaire adjoint : Jacques Remy

Sont notamment candidats à cette élection :

Mme Anne-Charlotte LUCOTTE-DYMNÉ

M. Hubert DELATTE

M Christophe BENOIT

Le conseil s'est réuni très régulièrement le 3<sup>ème</sup> samedi après-midi de chaque mois impair, hormis aux mois de mars et de mai du fait de la crise du Covid 19. La réunion de mai a été reportée le 13 juin. Soit 5 réunions dans l'année au lieu de 6 fois habituellement. Le taux de présence y est élevé : plus de la moitié des administrateurs sont présents à chaque réunion.

Dates des prochains conseils :

Samedi 19 septembre 2020

Samedi 21 novembre 2020

Samedi 16 janvier 2021

Samedi 20 mars 2021

Samedi 15 mai 2021

Samedi 17 juillet 2021

Horaire et lieu seront fixés ultérieurement.

\*\*\*\*\*

### **NOMBRE DE COTISANTS**

Au 31 juillet 2020, le nombre de cotisations 2020 reçues est de 210 (depuis le 1<sup>er</sup> janvier)

Le nombre de cotisations 2019 reçues (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) a été de 291 pour une somme totale de cotisations perçues et dons s'élevant à 5 735 €.

\*\*\*\*\*

### **LES JOURNEES DES PLANTES DES 26 et 27 OCTOBRE 2019**

Cette journée des plantes, désormais traditionnelle, s'est déroulée sur les 2 journées du week-end.

L'origine des 20 pépiniéristes exposants s'est élargie avec de nouveaux participants venus de France, de Belgique ou d'Angleterre.

L'organisation de ces journées représente un travail important et nous l'avons peu à peu structurée, notamment au moyen d'un « comité savant » de 3 membres de l'association qui ont assuré les relations avec les pépiniéristes et conférenciers invités. Ceux-ci sont des professionnels reconnus des plantes qui peuvent répondre à toutes vos questions sur le nom de chaque variété qui vous est proposée.

Les 2 très belles conférences le samedi de Dominique Cousin Jardinier élagueur du jardin de Vasterival et le dimanche de Koen Camelbeke Directeur de l'arboretum de Wespelaar (Belgique) ont fait salle comble.

Nous remercions aussi tout particulièrement les nombreux bénévoles qui travaillent pour la réussite de ces journées.

Mais ces journées veulent aussi rester un moment de convivialité pour tous avec la possibilité de se rencontrer et de partager un repas préparé par des membres de l'association pour la somme très modique de 2€ le plat. Un petit orchestre était aussi là pour diffuser cet air de fête que nous souhaitons donner à cette manifestation.

# JOURNÉES DES PLANTES DE VARENGEVILLE

26-27 OCTOBRE 2019



**VENTE DE PLANTES  
VISITES DE JARDINS  
CONFÉRENCES**

CONTACT : ASSOPROTECTION.VARENGEVILLE@GMAIL.COM

**ENTRÉE LIBRE  
9H00 - 18H00**

PLACE DE LA MAIRIE  
76119 VARENGEVILLE-SUR-MER

## Plantes

Pépinière L'Autre Jardin  
Pépinières Bellet  
Pépinières du Jardin de Bellevue  
Botanic Treasures (BE)  
Les Chênes de Caux  
Le Jardin des Collines  
Esprit Végétal  
Ferdinandushof (NL)  
Pépinière de Fontin (BE)  
Pépinière La Grange aux Érables

Pépinières Jean-Pierre Hennebelle  
Jardiland Dieppe  
Jérôme au Fil de l'Eau  
Pépinières des Laurains  
Pépinière Lecuyer  
Lime Cross Nursery (UK)  
Lowgardens Nurseries (NL)  
Pépinières de la Roselière  
Pépinière Vert'Tige  
Pépinière Wauthier (BE)

## Autour du jardin

Le Jardin d'Auguste - Le Château de Miromesnil - Helio, serre en bois - Tectona (mobilier de jardin) - Livres de jardin

## Exposition photos Salle de la mairie

### **Samedi 26 octobre 2019**

Dès 9 heures place de la mairie, inscription pour la visite des jardins (places limitées) :  
L'Étang de Launay 25€ Le Bois de Morville 15€ Le Jardin Bleu 15€

**11H** : Conférence de **Dominique Cousin**  
*Jardinier élagueur du Jardin de Vasterival,*  
«La taille de transparence»

**12H30** : Apéritif en musique avec  
Stefano Maghenzani et Rémi Biet, suivi  
d'un déjeuner champêtre

**15H** : Départ de la mairie pour les visites  
des jardins L'Étang de Launay,  
Le Bois de Morville ou Le Jardin Bleu

### **Dimanche 27 octobre 2019**

**10H** : Départ de la mairie pour les visites  
des jardins L'Étang de Launay,  
Le Bois de Morville ou Le Jardin Bleu

**12H30** :  
Apéritif suivi d'un déjeuner au Food  
Truck

**15H** : Conférence de **Koen Camelbeke**  
*Directeur de l'ARBORETUM WESPELAAR*  
«Magnolias remarquables»

visites guidées du Bois des Moutiers : Pas d'inscription, vous rendre directement au Parc  
Paiement à l'accueil : 15€ samedi 15h dimanche 10h

visites guidées du Vasterival le samedi uniquement, pas d'inscription  
vous rendre directement au Jardin, Horaires et tarifs sur le site [www.vasterival.fr](http://www.vasterival.fr)

*Journées organisées par  
l'Association Patrimoine et Environnement de Varengenville*

Le programme a été :

- Vente de plantes par des pépiniéristes de renom et d'objets de jardin.
- ventes de livres
- Déjeuner convivial sous la tente avec les pépiniéristes
- Animation musicale par un petit orchestre des plus sympathique
- Visite du jardin L'Étang de l'Aunay
- Visite du jardin Le Bois de Morville
- Visite du jardin Le Jardin Bleu
- Visite du jardin Le Bois des Moutiers
- Un grand merci aux propriétaires de ces jardins pour leurs généreux dons à l'égard de l'association
- Conférences de Dominique Cousin le samedi et de Koen Camelbeke le dimanche

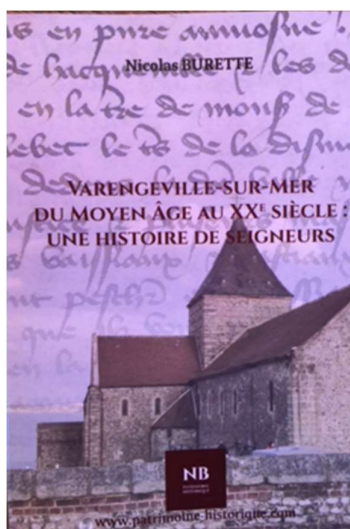
Les ventes de plantes, ainsi que le déjeuner ont à nouveau rencontré un très vif succès. Et les pépiniéristes sont également repartis très contents.

Nous remercions tout particulièrement la mairie qui met à notre disposition le site de la mairie : salle, place et terrains alentour, ainsi que des moyens logistiques importants : tentes, tables, chaises, etc. permettant la réussite que chacun a pu constater.

Ces journées conviviales sont très appréciées par les participants. Cela nous encourage fortement à la renouveler.

\*\*\*\*\*

## CONFERENCE : « L'HISTOIRE DE VARENGEVILLE » DU 27 DECEMBRE 2017



Pour mémoire, il reste quelques exemplaires du livre de Nicolas Burette qui est plein d'informations intéressantes et méconnues. Il est mis en vente à prix coutant (30 €) par l'association pour les personnes intéressées.

\*\*\*\*\*

### LA JOURNEE DE VISITE DES JARDINS DE JUIN 2020

La 6<sup>ème</sup> édition de cette journée de visite de jardins privés de Varengenville n'a pas pu se tenir en raison de la crise sanitaire du COVID 19.

\*\*\*\*\*

### RESTAURATION DE L'EGLISE

La restauration de l'Eglise est engagée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Un appel à dons (défiscalisés) par souscription publique sur le site internet de la Fondation a été lancé. Nous encourageons tous nos membres à y participer.

Notre association a voté et réalisé un premier don de 2 000 € en octobre 2017.

Suite à une décision prise en conseil d'administration, un chèque de 1000 € a également été remis le 22 décembre 2018 à l'Association des amis de l'Eglise au titre du bénéfice du concert Rossini pour les travaux de restauration.

Enfin, le conseil d'administration de l'association a décidé en novembre 2019 à l'unanimité de voter un nouveau don de 2 000 € aux amis de l'Eglise pour participer à sa restauration en cours. Le chèque a été remis en décembre 2019.

\*\*\*\*\*

## L'AVENIR DU CLOS MASURE LOURETTE DU 18<sup>ème</sup> SIECLE – CREATION D'UNE ZONE UAc DANS LE PLU POUR PERMETTRE LA CREATION D'UN RESTAURANT

Une modification simplifiée du PLU a été engagée par la mairie en fin d'année 2019 pour permettre la création d'un restaurant – lieu de séminaires d'une emprise au sol de 780 m<sup>2</sup> dans une partie (2 955 m<sup>2</sup>) du terrain de la maison Lourette (7 800 m<sup>2</sup> au total) ,

Cette modification simplifiée du PLU crée une zone UAc au sein de la zone UA. Les modifications dans la zone UAc sont les suivantes :

- L'emprise au sol des bâtiments peut atteindre 45 % de la surface du terrain (limitée à 25% en zone UA)
- La surface commerciale n'est pas limitée (limitée à 300 m<sup>2</sup> en zone UA)
- Les toits terrasses sont autorisés (interdits en zone UA)
- Le nombre de parkings n'est pas réglementé. Il est simplement précisé que « *pour les constructions autres que pour les constructions à usage d'habitation, les aires de stationnement doivent être suffisamment dimensionnées pour le stationnement et l'évolution des véhicules utilitaires et des véhicules de livraison.* » (un minimum d'une place de parking pour 25 m<sup>2</sup> de surface de vente, ou pour 50 m<sup>2</sup> d'activité artisanale ou de service, ou pour 10 m<sup>2</sup> de salle de restauration, est obligatoire en zone UA)

La version présentée en enquête publique (en février – mars 2020) de modification du PLU prévoyait de créer la zone UAc sur la totalité du terrain de 7 800 m<sup>2</sup>, ce qui aurait permis de créer des grandes surfaces commerciales au cœur du village.

Notre association est intervenue lors de l'enquête publique pour tenter d'infléchir ce projet de modification du PLU.

Finalement, suivant les conclusions du Commissaire enquêteur, la mairie a modifié son projet en limitant la zone UAc à la seule parcelle dédiée au restaurant, soit 2 955 m<sup>2</sup>

La modification simplifiée du PLU créant cette zone UAc réduite a été approuvée par le conseil municipal en juin 2020



## **PROJET DE STAGIAIRE SUR « LES CAVEES ET CHEMINS FORIERES »**

Un projet avec l'Association APSV de protection de Veules-Les-Roses d'un ou une stagiaire chargée de réaliser un mémoire d'étude sur les cavées et les chemins forières a été validé par le conseil d'administration de notre association.  
Ce projet est à ce jour resté sans suite, faute de stagiaire.

\*\*\*\*\*

## **LA PLAQUETTE MAIRIE – CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) DE PRESENTATION DU VILLAGE**

Le projet a enfin abouti et nous nous en réjouissons.

Notre association avait décidé, via son conseil d'administration, de participer au financement de ce travail et de l'édition de la plaquette à hauteur de 2 000 €, ce qui a été fait

Notre association s'était mise à la disposition du CAUE et de la mairie pour aider à identifier tous les caractères remarquables de notre village et le premier d'entre eux : les cavées et talus plantés d'arbres de haut jet.

Par ailleurs, le CAUE a édité ce mois de juillet, en complément de la plaquette, 3 importantes fiches pratiques dédiées à Varengueville :

- « Prendre soin des arbres existants »
- « Renouveler les talus plantés »
- « Entretenir les talus et les plantations »

Nous recommandons à tous nos membres de conserver et de diffuser cette plaquette et ces fiches pratiques, mais surtout d'en suivre les recommandations.

\*\*\*\*\*

## **ETUDE DE LA MISE EN PLACE D'UNE AMVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine), successeur de la ZPPAUP.**

Le Conseil municipal, dans sa réunion du 6 avril 2018 a décidé d'autoriser M. Le Maire à solliciter les services de l'Etat pour étudier la création d'une AMVAP.

Nous soutenons fortement cette initiative et souhaitons vivement une telle création.  
Mais, à notre connaissance, aucune avancée n'a été faite sur ce projet.

\*\*\*\*\*

## **PERIL POUR NOS TALUS CLASSES !**

Ces talus sont l'une des particularités remarquables du pays de Caux comme de Varengueville. Ce sont ces talus « naturels » qui distinguent notre village. Ce sont ces talus qui font son charme apprécié de tous. Ce sont ces talus qu'il nous faut à tout prix préserver, recréer, replanter.  
Les coûts d'entretien (élagage – nettoyage) de ces grands arbres et la volonté d'ensoleillement sont les 2 principales raisons qui poussent les propriétaires à les supprimer.

Le talus de la rue Marguerite Roll n'a été que partiellement replanté ,  
Sur notre demande et après expertise du CAUE ,le talus sera complété dans l'esprit d'un véritable talus Cauchois ,l'association s'est engagée a financer l'achat des nouvelles plantations .  
Ce sera fait.

Notre association poursuit donc son effort de sensibilisation à la préservation de ces talus et la recréation de talus disparus, en particulier les talus publics dont la mairie a la charge.

L'association reste disponible auprès de tous pour apporter ses conseils en lien avec les recommandations du CAUE (voir ci-dessus).

\*\*\*\*\*

### **ADHESION A LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT « PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT (LUR-FNASSEM) »**

Site internet : <http://patrimoine-environnement.fr/>

Le conseil a décidé en 2014 de faire adhérer notre association à cette fédération, notamment en raison de l'évolution de la législation qui ne permet plus aux petites associations comme la nôtre d'être agréées « défense de l'environnement ». Nous avons renouvelé cette adhésion en 2020.

\*\*\*\*\*

### **LA MARE CANUEL – LOTISSEMENT PAUL NELSON – LA GRANGE RESTAUREE**

Le terrain a été vendu à un investisseur qui l'a loti en 14 parcelles à construire dont la majorité sont déjà construites.

- la préservation de la mare et des talus situés le long de la route départementale a été retenue et nous nous en réjouissons
- le positionnement des constructions suffisamment en retrait des talus classés a été également retenu et c'est aussi une très bonne chose.
- Enfin, la grange bâtie au 19<sup>ème</sup> siècle a été restaurée par la mairie et c'est une 3<sup>ème</sup> raison de se réjouir., la grange va être louée à un caviste, elle servira d'entrepôt et de lieu de vente.



*La grange que la mairie a restaurée*



**La solution retenue préserve le caractère de cette partie du village, et l'agrément des futurs habitants. C'est une bonne nouvelle.**

\*\*\*\*\*

### **LES LOIS ALUR, ELAN, LE MINIMUM PARCELLAIRE et UN NOUVEAU PLU**

Nous rappelons qu'en début d'année 2014 a été votée la loi ALUR qui, entre autres, supprime tout minimum parcellaire pour les terrains à construire. Par ailleurs, le maire nous a informé que le PLU serait révisé dans les toute prochaines années du fait des nouvelles lois qui l'on rendu en partie obsolète.

**Nous souhaitons que la prochaine révision du PLU ajuste les règles d'urbanisme de façon à préserver une densité urbaine décroissante depuis le centre du village vers la plaine et vers la mer.**

\*\*\*\*\*

### **UNE TOUR DE TELECOMMUNICATION**

Une tour de télécommunication de 33 m de hauteur est toujours prévue d'être installée dans le bois situé à l'est du château de Varengville, cependant à une distance raisonnable du Manoir d'Ango.

\*\*\*\*\*



## **ACTIVITES FUTURES**

Sont déjà programmés :

- Conférence « Proust du côté de Varengueville » le samedi 26 septembre à 18h00 au musée Michel Ciry
- Les journées des plantes les samedi et dimanche 24 et 25 octobre 2020
- Participation à la plantation d'arbres de verger sur le terrain Lourette.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 AOUT 2020

### RAPPORT-FINANCIER

#### TRESORERIE AU 31 JUILLET 2020

##### Situation des comptes au 31/07/2019 (rappel)

Compte courant	1 903,08
<u>Livret A</u>	<u>56 613,57</u>
TOTAL	58 516,65

##### Situation des comptes au 31/07/2020

Compte courant	4 363,33
<u>Livret A</u>	<u>56 929,64</u>
TOTAL	61 292,97

#### RECETTES ET CHARGES POUR LA PERIODE DU 1<sup>er</sup> AOUT 2019 AU 31 JUILLET 2020

##### RECETTES

Cotisations et dons	5 120,00
Intérêts Livret A	316,07
Journées des plantes	2 414,23
Ventes livres Burette	130,00

TOTAL 7 980,30

##### DEPENSES

Assurance	328,82
Frais postaux et de bureau	442,16
Cotisations associations	130,00
Frais manifestations (période précédente)	238,00
Achat arbre commune	65,00
Don travaux Eglise	2 000,00
Livret CAUE	2 000,00

Excédent d'exploitation 2 776,32

TOTAL 7 980,30

Nota : la recette « Journée des plantes » de 2 414,23 € représente le bénéfice entre produits (5 766,00 €) et charges (3 351,77 €) de la journée.